WENGERPLATTNER

Communiqué du commissaire provisoire de **Mopac modern packaging AG** aux créanciers et aux médias

Evolution réjouissante pour Mopac modern packaging AG: carnets de commandes pleins et nouveau financement

Berne, le 23 avril 2015. La société Mopac modern packaging AG ("Mopac") qui se trouve à compter du 30 mars 2015 en sursis concordataire provisoire a conclu ce jour avec l'accord du commissaire provisoire, Me Fritz Rothenbühler, un nouveau contrat de crédit avec la banque. Ceci permet à Mopac de poursuivre normalement son activité sous la surveillance du commissaire provisoire et, malgré la situation actuelle du taux de change, de mettre rapidement en place des mesures nécessaires d'assainissement et d'optimisation.

Les commandes enregistrées par Mopac connaissent toujours une évolution positive. Aussi bien l'atelier de Wasen que celui d'Eriswil tournent en ce moment à plein régime. L'approvisionnement en matières premières et la livraison des clients sont assurés.

Pour toutes autres informations :

- Site Internet du commissaire provisoire : www.sachwalter-mopac.ch
- Me Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner Avocats, Tel. 031 357 00 00